



MUNICIPALITÉ DE
**Saint-Pierre-
les-Becquets**

Municipalité de Saint-Pierre-les-Becquets
MRC de Bécancour
Province de Québec

Avis de motion

Yvon Potvin donne avis de motion qu'il sera présenté pour adoption à une séance ultérieure du conseil municipal le règlement suivant :


- Règlement # **2020-37** modifiant le règlement de zonage # 2011-159

Le règlement vise à :

- annexer la zone R-08 à la zone R-03 (rue Siméon Charland);
- autoriser le résidentiel de forte densité dans la zone R-03;
- autoriser les industries légères, les commerces à incidence élevée, les commerces liés à l'automobile, l'hébergement et la restauration, les postes d'essence et les cafés terrasses dans la zone C-03;
- autoriser les commerces de proximité, les commerces de vente au détail de produits divers, l'hébergement et la restauration (à l'exception des bars et discothèques), les activités culturelles et les cafés terrasses dans la zone INST-03 (église et presbytère);
- autoriser la mixité des usages sur un même terrain dans les zones C-03 et INST-03;
- autoriser l'hébergement et la restauration dans la zone M-06;
- autoriser les industries légères d'aliments et de boissons à titre d'usage conditionnel dans la zone M-04;
- créer la nouvelle zone P-02 et y autoriser les équipements d'utilité publique et les équipements publics de télécommunication;
- changer l'intitulé de la zone INST-04 pour M-07;
- soustraire les zones C-03 et M-04 à l'application des dispositions relatives aux écrans tampons pour un usage industriel léger;
- ne plus restreindre l'abattage des arbres dans le périmètre urbain (à l'exception des zones exposées aux glissements de terrain);
- modifier les dispositions relatives aux bâtiments temporaires servant de casse-croûte;
- revoir les limites des zones de villégiature (Plage Laurentienne) en fonction des limites de propriétés;
- agrandir la zone M-06 au détriment de la zone C-03;
- ajuster plusieurs limites de zones en fonction des limites de propriété;
- mettre à jour les plans des hauteurs moyennes générales de talus;
- intégrer les plans des cotes de crues;
- effectuer d'autres corrections mineures.

Avis est également donné que le projet de règlement est disponible pour consultation sur le site Internet de la municipalité : <http://st-pierre-les-becquets.qc.ca/> ou au bureau municipal du 110, rue des Loisirs durant les heures d'ouverture régulières.

Donné à Saint-Pierre-les-Becquets, le **7 juillet 2020**.



Martine Lafond,
Directrice générale et secrétaire-trésorière